

L'ajournement

L'article 2 de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

«2.(1) L'Institut a pour but de promouvoir, par tous moyens licites, la pratique de la comptabilité au Canada.

Cette disposition s'applique aux membres de l'Institut au Canada. Et les CGA alors? Et les CMA? Au Canada, il existe trois associations de comptables reconnues par le Parlement. Par conséquent, sous prétexte d'améliorer ou de mettre sa charte à jour, l'Institut Canadian des Comptables Agréés ne devrait pas s'attribuer le monopole de la profession de comptable et de vérificateur.

D'autre part, je crois que nous devrions adopter ce projet de loi en deuxième lecture et le renvoyer à un comité législatif afin que les associations de vérificateurs soient invitées à présenter leurs mémoires pour modifier cette mesure législative.

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Monsieur le Président, nous ne pouvons vraiment inviter des associations assujetties à d'autres lois à apporter des changements à ce projet de loi. Elles seront libres de présenter des amendements à leur propre loi à une date ultérieure, mais cela les regarde.

Je n'ai que quelques commentaires à faire sur les remarques du député d'Edmonton-Nord-Ouest. Non seulement suis-je un comptable agréé de longue date, je suis également un comptable agréé breveté. Lui, au moins, sait de quoi il s'agit.

Nous sommes heureux d'approuver ce projet de loi à l'étape de la deuxième lecture et de souscrire à son renvoi à un comité où toute partie intéressée aura l'occasion de faire valoir son point de vue.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité législatif.)

Le président suppléant (M. Paproski): La période prévue pour l'étude des initiatives parlementaires est maintenant expirée. En conformité du paragraphe 96(1) du Règlement, l'affaire est rayé du *Feuilleton*.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

M. Terry Clifford (London—Middlesex): Monsieur le Président, j'interviens maintenant pour donner d'autres détails au sujet de la question que j'ai posée au ministre des Sciences en ce qui concerne le programme de bourses.

Je m'inquiète vivement, comme de nombreux Canadiens, j'en suis sûr, car, bien qu'on ait applaudi à l'initiative du gouvernement à propos du programme de bourses, qui concerne 900 bourses pour les scientifiques et les ingénieurs—dont le besoin se fait cruellement sentir au Canada—les faits sont préoccupants.

À vrai dire le nombre d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés dans notre pays ne semble pas dépasser le seuil des 20 p. 100. Le fait est que l'ignorance en matière scientifique est endémique dans notre pays. Les deux tiers de notre population adulte ne peut pas citer correctement la source des pluies acides. Plus de la moitié croient que les premiers hommes ont vécu du temps des dinosaures. C'est l'avenir même du Canada dans l'économie planétaire qui est en jeu.

Une étude récente de l'université de Calgary laisse entendre que seulement 14 p. 100 des Canadiens adultes comprennent clairement ce qu'est l'ADN, et seulement 37 p. 100 connaissent la nature et la cause des pluies acides.

Les deux tiers des Canadiens ne peuvent même pas nommer un seul savant canadien. Manifestement, nous nous heurtons à un problème. Pour que nous puissions profiter de ce programme de bourses et produire plus de scientifiques et d'ingénieurs qualifiés, il faut que le gouvernement intervienne.

J'ai été heureux de l'initiative du ministère des Sciences et de la Technologie qui, il y a deux ans, a mis au point un programme fédéral pour sensibiliser le public, pour encourager ce dont on a vraiment besoin dans notre pays—une culture scientifique. On a consacré à cette fin quelque 10 millions de dollars à l'intention des jeunes de 14 à 15 ans. On voit maintenant des pancartes sur les autobus qui exhortent les jeunes Canadiens à faire des études scientifiques et à devenir compétents dans ces domaines pour ensuite trouver un emploi au Canada dans ce secteur.

Certains des experts nous ont clairement dit que la formation des enseignants laisse à désirer en sciences et en mathématiques. M. Paul Park, doyen de la faculté d'éducation de l'Université Queen's, croit que les élèves s'intéresseraient davantage aux sciences si leurs ensei-